



LE PETIT MAUZENCOIS



La mairie est ouverte les **mardis** et les **vendredis** de **9h00 à 12h00** et de **14h00 à 17h00**

Site : <http://www.mauzens-et-miremont.fr> Tel : 05 53 03 23 17 Courriel : info@mairie-mauzens.miremont.fr



Le mot du Maire

Cette année restera marquée dans les mémoires collectives plus par la brutalité des bouleversements de nos vies que par les moments agréables que nous avons pu passer avec nos amis, nos voisins ou nos proches.

Très rapidement, il a fallu s'adapter à un nouveau rythme de vie, encore plus isolé qu'à l'habitude, avec moins de relations sociales. Pour les personnes seules, une grande partie de l'année s'est écoulée repliées sur elles-mêmes ou au sein strict de la cellule familiale, avec de rares sorties indispensables pour se ravitailler. Abordée avec une extrême prudence, la trêve estivale fût brève et, rapidement, le deuxième confinement nous a imposé des attitudes qui deviennent des habitudes...

Heureusement, ces efforts individuels, conjugués à ceux, collectifs, des soignants, des aidants et des plus jeunes des familles, ont payé. Cette pandémie est restée -jusqu'à présent- éloignée de notre commune. Cela a également permis de démontrer que la solidarité et l'entraide faisaient toujours partie des qualités de nos habitants de toutes les générations et de toutes les origines, notamment lors de la fabrication des masques individuels, alors si rares dans le commerce. Cela nous a également permis de redécouvrir le « fabriqué et consommé local ». Poursuivons ces efforts pendant et après les fêtes traditionnelles qui arrivent, limitons voire repoussons les grandes réunions festives à des jours meilleurs pour mieux en profiter tous ensemble.

Je vous souhaite une bonne santé et des moments heureux en famille pour cette fin d'année, ainsi que tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année que l'on espère collectivement plus conviviale et joyeuse

INFORMATIONS MAIRIE

Les élus de votre commune se forment, représentent la commune dans les différents Comités et Syndicats (voir les articles dans ce numéro), se réunissent régulièrement pour faire avancer les dossiers du mandat ; Le choix de ne pas tenir de réunion de convivialité – et notamment la traditionnelle cérémonie des vœux, au même titre que les autres collectivités, est conforme aux règles particulières actuelles, réaliste et responsable en raison de la situation sanitaire très imparfaitement maîtrisée.

DEPART EN RETRAITE

Alain Brégière, agent communal, a pris sa retraite le 30 octobre dernier. Après vingt-cinq années passées au service de notre commune, nous lui avons souhaité une longue et heureuse retraite au cours d'un moment voulu convivial, malgré le respect des gestes barrières



CARNETS

Ils nous ont quittés

- ✓ Cheyrou Denis (22/10/1957 – 19/8/2020) ; né à Mauzens, il a habité avec ses parents à Fumel puis au Bugassou avant de déménager aux Galinâts (Le Bugue) où il est décédé.
- ✓ Guillemet André (11/11/1933 – 8/9/2020) ; né à Mauzens d'une fratrie de 6 enfants, il a été un de ses agriculteurs polyvalents – dans les bois et dans les terres - de la commune. Ancien combattant en Afrique de Nord et titulaire de la Croix du Combattant, il sera aussi brièvement conseiller municipal. Père - avec Ginette - de 3 enfants, il nous a quitté dans la demeure familiale de Boussitran.
- ✓ Brotschi Ralph, Christian (16/2/1950 – 20/10/2020) ; né en Allemagne, co-auteur et artiste au sein de la compagnie du « Temps Fort Théâtre », il résidait à Miossac depuis 1997 où il est décédé.
- ✓ Delmont Henriette (10/11/1930 – 25/10/2020) ; née au Coderc, a quitté Mauzens dans sa jeunesse et est décédée à Capdropt (24).
- ✓ Marty Yvonne (7/9/1931 – 27/11/2020) ; née à Savignac de Miremont, décédée à L'EPHAD du Bugue.
- ✓ Malartre Noël (11/01/1920 – 29/11/2020) ; né à Paris (19°), présent sur Mauzens un peu avant la guerre, il sera un résistant actif puis s'installera sur la commune comme un agriculteur reconnu dans ce milieu. Père de Michel, il nous a quitté plus que centenaire dans sa demeure du Taillebourg.

Ils sont arrivés :

- ✓ 17/1/2020 : Lion dans la famille Cordinat-Thévenet au Roc de la Croix Blanche (né à Sarlat).
- ✓ 4/5/2020 : Louise dans la famille Desprès à Boussitran (née à Périgueux).
- ✓ 24/7/2020 : Jules, John dans la famille Dennison au Taillefer (né à Sarlat).

VISITE DU SOUS PREFET

Le 27 novembre M. Sébastien LEPETIT, sous-préfet de Sarlat, est venu visiter notre village. Après un exposé sur l'histoire et la géographie de la commune, les différents projets portés par le maire et son équipe municipale lui ont été présentés.



FORMATION DES ELUS

Les 26 et 29 octobre, deux élus, Philippe Cheyrou et une adjointe, Christiane Pion, ont suivi chacun une journée de formation des élus organisée par l'Union Départementale des Maires de Dordogne (UDM 24). Différents thèmes de réflexion sont proposés périodiquement par l'UDM 24 et tous les élus peuvent bénéficier de ces formations s'ils le souhaitent.

UN MINIBUS POUR LE MARCHE DU MARDI AU BUGUE

La mairie se propose de mettre à la disposition de la population de Mauzens ne pouvant pas se déplacer par ses propres moyens, un minibus (8 passagers) pour faire ses achats (marché, etc...), un mardi par mois dans un premier temps.

La date de sa mise en place vous sera communiquée prochainement.

SUPPRESSION DE L'ARRET DU TRAIN EN GARE DE MAUZENS

Depuis plusieurs mois la SNCF a annoncé qu'elle supprimait l'arrêt du train Agen-Périgueux en gare de Mauzens à compter du 13 décembre 2020.

Un transport de substitution appelé TAD ou « transport à la demande » est proposé (taxi qui vous emmène à une gare où le train s'arrête encore !). Choix étonnant en période d'effort contre le réchauffement climatique, sans compter que ce système présente d'autres nombreux inconvénients, notamment : temps de trajet allongé, augmentation du coût, etc.

Une concertation a été mise en place par la SNCF avec les élus, les associations de défense des usagers, la Région. Mais cette concertation de fait se résume à une simple information des décisions déjà arrêtées par la SNCF.

Le conseil municipal de Mauzens a proposé un arrêt à la demande, proposition reprise par Périgord Rail Plus 24, mais restée sans réponse de la SNCF.

Une forte mobilisation lors de la manifestation du 6 octobre dernier à la gare de Villefranche du Périgord témoigne de l'attachement de la population à la ligne TER Agen-Périgueux. Les associations d'usagers s'opposent unanimement à la suppression de cet arrêt, comme ceux de Mauzac et Villefranche du Périgord.

Le Conseil Départemental, le 27 novembre 2020 (délibération n° 20-292), a pris position et s'oppose avec la plus grande vigueur à la suppression de tous les arrêts prévus sur la ligne TER Périgueux-Agen. Les élus de Mauzens ont adressé un courrier au Président de la Région Nouvelle Aquitaine, Alain Rousset, en date du 13 novembre 2020, demandant la tenue d'une réelle réunion de travail dans les plus brefs délais, réunissant usagers, élus locaux, cheminots, Région et direction SNCF, avec pour objectifs :

- Le maintien des 4 allers/retours par jour entre Périgueux et Agen,
- Le maintien de la desserte de la gare de Mauzens à des horaires adaptés aux besoins des usagers.

SIVOM DU BUGUE

A partir du premier janvier 2021, l'inscription des enfants pour le transport scolaire se fera à la mairie de JOURNIAC

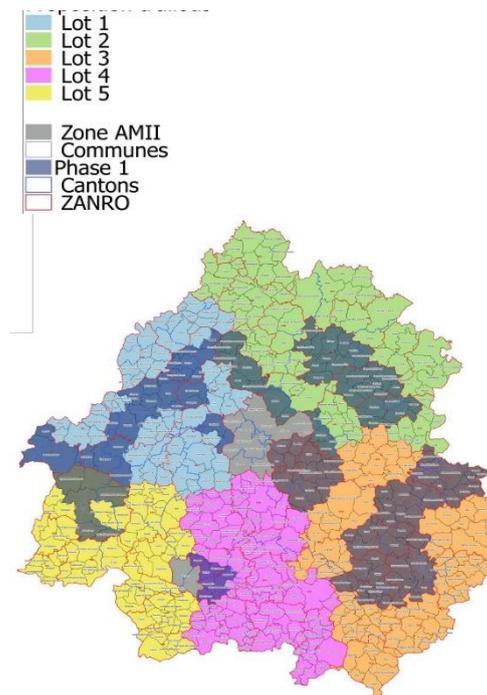
SMPN :

Sous ce sigle se dissimule l'organisme (SYNDICAT MIXTE PERIGORD NUMERIQUE) qui est en train de construire le réseau qui doit amener la fibre optique dans chaque habitation.

Point de situation :

La Phase 1 (2017-2021) - montée en puissance du réseau cuivre et développement de la première tranche Fibre - ne prend pas de retard et permet déjà les premières livraisons de prises aux particuliers sur le secteur de Sarlat - Montignac – Les Eyzies. Sur la commune, le NRAZO de La Loulie a bénéficié d'une montée en puissance mais la majorité des abonnés qui sont raccordés au boîtier de La Menuse n'ont eu jusqu'à présent aucun changement de débit.

La Phase 2 : qui concerne notre commune est complètement budgétée et les études vont commencer dès le début d'année 2021. Aucune date de livraison de prises n'est encore



envisagée, la seule échéance connue est la fin du déploiement en 2025, soit 5 ans avant la date initialement prévue grâce à un investissement plus conséquent du Département et des subventions nationales augmentées de 28 M€ pour un budget total de la phase 2 de 308 M

SMD3

Le passage à la redevance incitative a été repoussé au 1^{er} janvier 2022, au lieu du 1^{er} janvier 2021.

En 2021, nous continuerons donc à payer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, assise sur le foncier bâti.

Le nouveau président du SMD3, ayant été mis face aux nombreuses problématiques rencontrées depuis l'installation des nouvelles bornes par les élus (accessibilité aux personnes à mobilité réduite, dépôts estivaux incontrôlables, fonctionnement électronique des bornes défaillant, personnes dépendantes, assistantes maternelles, etc...), a lancé une étude approfondie de ces problèmes afin de les résorber à moyen terme.

En attendant ces améliorations, l'effort de chacun doit être poursuivi. La mairie se tient à votre écoute pour toute question.

URBANISME

La mise en service du PLUI (juillet 2020) abroge définitivement la carte communale.

A cette occasion, il est nécessaire de rappeler que tous les travaux d'urbanisme doivent faire l'objet d'une demande de Permis de Construire (PC) ou d'une Déclaration Préalable (DP) et notamment (liste non exhaustive) :

- ✓ Toutes les constructions neuves : maison d'habitation, abris de jardin, annexes, piscine enterrée, ...
- ✓ Changement de destination d'un bâtiment (ex : transformation d'une grange en habitation)
- ✓ Travaux sur bâtiment existant (toiture, ouvertures, enduits...)
- ✓ Clôtures et barrières, mur de séparation
- ✓ Hangar agricole, serre agricole (tunnel)
- ✓ Rénovation de maison d'habitation ancienne
- ✓ Extension de maison d'habitation comme de tous bâtiments

Avant tout travaux, et a fortiori dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme, il convient de vous rapprocher de la mairie afin de connaître le zonage d'urbanisme de la parcelle où se situe votre projet, car cela peut influencer sur la nécessité et/ou le type de demande à faire.



Association

Chères Mauzencoises, chers Mauzencois,

En cette année 2020 inédite et si particulière, l'association n'a pas pu assurer ses activités. La sécurité de tous était la priorité.

Dans ces conditions encore difficiles, le spectacle de contes pour Noël a dû être lui aussi reporté...

MAIS...nous avons pu présenter 3 projets au budget participatif du Département : l'achat de barnums, l'achat d'une scène mobile et l'installation d'une raquette de basket au stade. Ces projets répondent à des besoins de l'association afin de faciliter l'organisation de nos manifestations et de vous proposer de nouvelles activités.

Je remercie de tout cœur les personnes qui, par leur(s) vote(s), ont manifesté leur soutien et leur attachement à l'association.

Au vu des conditions actuelles, nous n'avons pas encore fixé la date de l'assemblée générale annuelle qui se tient d'ordinaire en janvier. Je ne manquerai pas de vous en informer dès que cela sera possible.

Espérons que nous pourrons nous retrouver en 2021, et en attendant ces jours meilleurs, prenez soin de vous et de vos proches.

N'hésitez pas à vous abonner à notre compte Facebook, à aller sur notre site internet et à consulter les panneaux municipaux pour vous tenir au courant de nos actualités.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La Présidente,
Myriam BERLAND CELERIER

Le frelon asiatique, un fléau !

Connaissez-vous le frelon asiatique ? Il est arrivé dans nos terres en 2004 venu d'Asie, son nom scientifique est *Vespa Velutina*. Comparativement à l'Européen, *Vespa Crabo*, il est foncé avec une bande orange à la fin de son abdomen. L'européen est jaune et noir et contrairement à la croyance le frelon européen est plus gros que l'asiatique ! Le frelon asiatique à cette particularité de faire des vols stationnaires.

Photo *Vespa Velutina* (Frelon asiatique)



Photo *Vespa Crabo* (Frelon européen)



Le frelon est au bout de la chaîne alimentaire, il n'a pas de prédateurs, il se nourrit de tout ce qui lui convient c'est un insecte « charognard ». Ces aliments de prédilection, les fruits, les abeilles, la viande... On le voit beaucoup par exemple dans les marchés, il tourne autour des étals de fruits, dans les ruchers il attaque et décime les colonies d'abeilles. C'est un nuisible.

Un nid de frelon asiatique peut abriter jusqu'à 40 000 individus qui pourra donner naissance à 400 futures reines et donc autant de futurs nids d'insectes destructeurs et dangereux pour les individus.

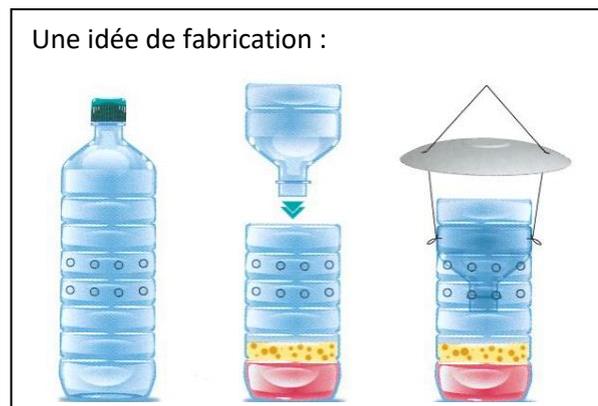
Pour limiter sa prolifération il est important de les piéger ! Les bonnes périodes pour le faire sont à partir du 15 février ou dès l'apparition des premiers jours plus doux et jusqu'à fin mai. Et à nouveau à partir du 1^{er} octobre et jusqu'à la mi-décembre ou l'apparition des gelées. Les pièges sont à installer autour des maisons, dans les vergers, à proximité des ruches et des emplacements de containers à poubelles.

Il y a deux possibilités pour le piégeage :

Soit on achète les pièges en jardinerie ou sur Internet,

Soit on les confectionne soit même avec des Bouteilles en plastique.

Pour le réaliser avec une bouteille plastique il faut une grande bouteille minimum 1.5 litre, couper le goulot et le renverser sur la bouteille, faire un trou de chaque côté pour pouvoir y passer une ficelle et le suspendre.



Pour les attirer préparez un mélange avec 10cl de sirop de cassis ou grenadine, 10cl de bière, 10cl d'un mauvais vin blanc ! Versez ce mélange dans le fond de chaque piège, vérifiez au bout de quelques jours l'efficacité des pièges et le niveau de liquide présent, complétez si nécessaire. Il y a des endroits plus favorables pour les attraper.

Texte co-écrit par Jean-Daniel Duc et Jean-Yves Delmont

Renseignements : 06 36 49 66 97 - 06 52 83 64 07

**PROCHE
DE
CHEZ VOUS**

Aurélien MARTY S.A.S.U.
CHARPENTE - COUVERTURE
24260 MAUZENS-MIREMONT
06 07 08 36 77
E-mail : sasu.martyaurelien@hotmail.com

Négoce LANSADE
Laurent LANSADE Gérant
Achat et vente matériel agricole tracteur d'occasion
24260 MAUZENS MIREMONT
06 70 37 25 51

URVOY Constructions
Maître artisan
Urvoy Alain 06.80.92.89.19
Urvoy Andy 06.77.38.59.55
Urvoy David 06.20.27.43.19
Construction traditionnelle
Ossature bois (Mob)
Rénovation
Gros oeuvre & 2nd oeuvre
contact@urvoy-alain.fr www.urvoy-alain.fr

CMBAT
maçonnerie couverture rénovation construction

mauzens et miremont
lieu dit: la couderche
erc.miko@gmail.com 0676328093

CMBAT



Travaux avec epareuse
Fauchage, débroussaillage
Elagage avec lamier

Lasserrotte Nicolas
MAUZENS ET MIREMONT **0670157297**

CASTANG Eric
FRUITS-LEGUMES
Producteur de legumes
Le brungidou
MAUZENS-MIREMONT 24260
0630934496
e.castang@hotmail.fr



CASTANG
Detail-Demi gros

Estelle FLORANCE
Céramiste
Atelier Terre d'Etoile
Céramique usuelle & illustrée
terredetoile@weonea.com
terredetoile@hotmail.fr
06 78 36 47 32

LAFON Flavien
MAÇONNERIE générale
COUVERTURE
La Peyre
24260 MAUZENS-MIREMONT
06 09 77 88 59
SIRET 521 732 909 00028

D. SOUMAH - L. VALDMAN
email : salsa.creation@wanadoo.fr
site : salsamaroquinerie.free.fr
salsacreations.fr
Sacs cuir
bagagerie
ceintures
GUILLERMIN d'Art
Sacs
Les Granges 24260 Mauzens et Miremont Tel/fax 0553087357



A.G.E ELAGAGE
ARBORISTE-GRIMPEUR-ÉLAGUEUR
CASTANG Thomas
Arboriste Grimpeur Élagueur diplômé
Taille soins et gestion des arbres, abattage délicat, travaux sur corde et entretien.
06 89 13 35 13
age-elagage.fr
a.g.e.elagage@gmail.com
LeBrungidou
24260 Mauzens et Miremont

BIO BULLE
COSMETIQUES & SAVONS BIO
contact@biobulle.fr
<http://biobulle.fr>
 <https://www.facebook.com/biobullesorcieregentille>
 [biobulle.cosmetiques.savons](https://www.instagram.com/biobulle.cosmetiques.savons)



— SUR PLACE OU A EMPORTER —
SUR LES MARCHÉS DU PÉRIGORD
POUR TOUTS VOS EVENEMENTS :
ANNIVERSAIRES; REPAS DE FAMILLE; REUNIONS; MARIAGE...
(A PARTIR DE 10 PERSONNES)
07 86 98 29 47
 [La Cigogne du Périgord](https://www.facebook.com/LaCigogneDuPerigord)
cigogneduperigord@gmail.com


Récup' d'art ...
Création de bijoux uniques !
0681742250
leriredeleau@gmail.com

Les artisans et artistes, qui souhaiteraient apparaître dans la prochaine édition, sont invités a se faire connaître en mairie.